

BULLETIN MENSUEL

119^{ème} ANNEE
JANVIER 2025
N°1



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



EXPEDITION - SECRETARIAT :

Viviane MEYS
Avenue de Villegas 25
1083 Bruxelles

EDITEUR RESPONSABLE :

Yves VERSCHOREN
Avenue D. Poplimont 20/2
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT :

1160 BRUXELLES N° d'agrément P008179

ORGANE DU CERCLE PEGASE asbl
Fondé en 1906 - Société Royale
Avenue D. Poplimont 20/2 - 1090 Bruxelles
BE0409.187.174 – RPM Bruxelles
Email : secretariat1@cerclepegase.be - Tél : 0473 56 56 81
[https:// www.cerlepegase.be](https://www.cerlepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC GEBABEBB

SECRETARIAT : Viviane MEYS (GSM 0473 56 56 81)
Courriel : secretariat1@cerclepegase.be

BULLETIN : Anca CUCU
Courriel : anca.cucu@cerclepegase.be

! COTISATION 2025

- Membre adhérent : **25€** (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat ou via le site. Ce bulletin ne doit être rempli qu'une seule fois : un simple versement de la cotisation suffit ensuite pour prolonger l'inscription)
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
- Membre ASBL **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
Les membres de l'ASBL sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 3 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée Générale. **Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !**

La cotisation couvre l'année civile en cours. La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !

Les paiements : doivent être effectués **par virement** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC GEBABEBB)

Remboursement mutuelle : Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, procurez-vous le document auprès de votre mutuelle. Après l'avoir complété, envoyez-le, **accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle**, à Mme V.Meys, Avenue de Villegas 25 à 1083 Bruxelles, qui le fera suivre revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase.

*N'oubliez pas de **signaler au secrétariat tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone.*

Le **Comité** se réunira le jeudi 12 janvier à 18h00. La réunion se déroulera au Novotel, rue Marché-aux-Herbes 120.



Cher(e)s membres, randonneurs(euses), pilotes, participant(e)s,

L'occasion m'est à nouveau donnée de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle et de vous souhaiter une année de bonheur et de rêves réalisés.

2025 commence avec le plaisir d'accueillir un nombre croissant de membres, qu'ils pratiquent la randonnée pédestre et/ou cycliste.

Comme déjà écrit, l'organisation de randonnées est l'initiative et la volonté des pilotes bénévoles qui se font plaisir en vous proposant de nombreuses activités pour vous-même et vos proches.

Ce début d'année est aussi l'occasion de remercier à nouveau les membres pour leur présence, leur participation régulière aux nombreuses activités de toute l'équipe de bénévoles du Cercle Pégase.

La réussite de ces activités résulte de votre participation et de la bonne humeur de chacun(e).

La nouvelle année (et ses bonnes résolutions !) est aussi l'occasion de motiver à nouveau celles et ceux qui le souhaitent, d'organiser une randonnée dans une région qu'ils aiment ou qu'ils ont envie de faire découvrir ou simplement de proposer une activité culturelle ou de divertissement. N'hésitez pas à prendre contact avec le pilote responsable pour les jours souhaités ou avec un membre du comité,

Je tiens surtout à remercier tous les pilotes, mais aussi les volontaires qui durant l'année s'investissent dans l'organisation pratique de notre Cercle pour permettre à chaque membre de (re)découvrir nos belles régions avec leurs paysages et leur authenticité. Ils témoignent d'une motivation et d'une créativité remarquable pour organiser des randonnées, des week-ends, des voyages, des découvertes toujours intéressantes, ainsi que des activités conviviales.

Il s'agit des pilotes mais aussi plus largement de celles et de ceux qui relisent le texte des activités à insérer dans le programme, qui mettent les activités et le programme en page, qui gèrent et actualisent le site internet, qui tiennent la comptabilité et l'administration de l'asbl, qui assurent les contacts et répondent aux fréquentes sollicitations.

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux en 2025 sur les chemins de randonnées et les pistes cyclables à l'occasion des activités de notre Cercle.

Yves Verschoren

Président du Cercle Pégase

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Assemblée Générale 2025 | 4 |
| A vos agendas ! | 8 |
| Sous la loupe..... | 9 |
| Pégase et vous | 10 |
| Sorties cyclistes..... | 11 |
| Sorties pédestres du mercredi | 12 |
| Sorties pédestres du samedi | 14 |
| Sorties pédestres du dimanche | 15 |
| Articles d'intérêt général | 16 |
| Carnet noir | 18 |
| Lignes de conduite lors de nos sorties avec Pégase | 19 |



Assemblée Générale 2025

L'assemblée générale du CERCLE PEGASE asbl aura lieu le **lundi 10 mars 2025 à 18h** à l'auberge de Jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière, 30 (place des Barricades) à Bruxelles. A cette occasion, l'assemblée générale procédera au renouvellement du Comité exécutif.

Vous êtes membre adhérent(e). Devenez membre effectif(ve) de notre asbl !

Pourquoi ?

Une asbl doit vivre, croître et embellir !!! C'est aussi le cas de notre Cercle Pégase ! Nous constatons que l'Assemblée Générale annuelle de notre asbl réunit des membres, la plupart de (très) longue date... Nous voudrions que des membres plus jeunes ou plus récents, attachés à notre asbl et voulant qu'elle se porte bien, qu'elle évolue avec son temps, se joignent à l'Assemblée. Pas seulement pour être informés. Aussi et surtout pour prendre les décisions qui s'imposent, élire et soutenir les personnes qui prennent en charge la gestion journalière de l'association.

Les conditions ?

Il faut être membre cotisant depuis 3 ans au moins, c'est-à-dire avoir payé sa cotisation depuis 2022. La cotisation annuelle est majorée de 2,50€ pour les membres effectifs de l'asbl. Et c'est tout !

Comment ?

Il suffit d'adresser une courte missive au Président, Yves VERSCHOREN ([yves.verschoren \[AT\]cerclepegase.be](mailto:yves.verschoren@cerclepegase.be)), avant fin février, exprimant votre souhait de devenir membre de l'asbl et, bien sûr, verser 2,50€ pour le confirmer une fois que la vérification avérera que vous êtes bien membre cotisant depuis 2022.

Le but ?

Soutenir plus effectivement notre extraordinaire association en participant à l'Assemblée Générale annuelle. Elle aura lieu cette année le lundi 10 mars à 18h, à l'auberge de jeunesse Jacques Brel, rue de la Sablonnière 30 (près de la Place des Barricades, Madou). Si vous avez des suggestions, des remarques, des critiques constructives, c'est le moment de les exposer ! Vous lirez par ailleurs dans ce bulletin l'importance de cet événement obligatoire et officiel, mais très convivial par ailleurs.

N'hésitez donc pas !

L'Assemblée Générale constitue un organe important de l'ASBL. Ce sont les membres effectifs (c'est-à-dire membre de l'Assemblée Générale par opposition aux membres adhérents) qui :

- ✓ Donnent les lignes de conduite de l'asbl qui seront mises en place par l'Organe d'Administration.
- ✓ Prennent des décisions sur les points inscrits à l'ordre du jour de la convocation. L'Assemblée Générale est composée de tous les membres effectifs. Ils doivent être TOUS convoqués à la réunion. Les membres effectifs seront donc, en principe, présents à la réunion. En cas d'empêchement, un membre peut être représenté par un autre membre (via une procuration) ou simplement excusé, ou encore absent non excusé. L'Assemblée Générale peut autoriser la présence des membres adhérents à l'Assemblée, sans droit de vote et sans intervention orale. Ci-dessous certains points principaux.

Compétences

Les compétences légales de l'Assemblée Générales sont les suivantes :

- La modification des statuts ;
- L'exclusion de membres effectifs ;
- La nomination et la révocation des administrateurs, des vérificateurs aux comptes ;
- L'approbation des comptes et des budgets ;
- La décharge à octroyer annuellement aux administrateurs, aux vérificateurs aux comptes ;
- La dissolution volontaire de l'association ;
- La transformation éventuelle en société à finalité sociale.

Les compétences statutaires

- L'admission de nouveaux membres effectifs ;
- La fixation du montant de la cotisation annuelle incombant à tous les membres ;
- L'approbation du règlement d'ordre intérieur et ses modifications.

Procuration

Chaque membre peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre effectif uniquement via une procuration.

Renouvellement du Comité exécutif

Le renouvellement total s'effectue à la suite de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra **le lundi 10 mars 2025**. Cette élection est ouverte à tous les membres effectifs majeurs, comptant au moins un an d'ancienneté. Les candidatures nouvelles doivent être faites par écrit ou par courriel et parvenir au Président (Yves VERSCHOREN, Président, Avenue Démosthène Poplimont 20/2 à 1090 Bruxelles – yves.verschoren [AT] cerclepegase.be) au plus tard 1 mois avant l'AG.

(voir <https://www.cerclepegase.be/pegase/articles/reglement.htm> ou article 4 du R.O.I. ci-dessous)

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Article 3. Comité exécutif – Le Comité exécutif est notamment, mais pas exclusivement, chargé de l'organisation et la coordination des activités du Cercle Pégase. Il se réunit au moins une fois par mois. Les séances sont confidentielles et les participants sont tenus à discrétion. Les décisions sont prises à la majorité simple, le Président ayant voix prépondérante en cas de partage. Ces décisions ont force exécutoire, sous réserve des pouvoirs légaux de l'organe d'administration et de l'Assemblée Générale.

Le Comité est composé :

- Des membres de l'organe d'administration
- De maximum 5 autres membres effectifs (majeurs, comptant au moins un an d'ancienneté) élus par l'assemblée générale des membres effectifs. Le Comité choisit en son sein les titulaires des autres fonctions.

Le Comité unanime peut appeler à participer à ses travaux, sans droit de vote, un ou plusieurs autres membres.

Article 4. Elections – Le mandat des membres élus du Comité est d'un an. Ils sont rééligibles. Le renouvellement total s'effectue à la suite de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tient une fois par an dans le courant du 1er trimestre ; cette élection est ouverte à tous les membres effectifs majeurs, comptant au moins un an d'ancienneté*.

Les candidatures nouvelles doivent être faites par lettre ou par courriel et parvenir au Président **au plus tard 1 mois avant l'AG annoncée dans le bulletin mensuel**. Avant le vote nécessaire seulement s'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, les membres présents désignent en dehors des candidats deux observateurs chargés des opérations conjointement avec les membres de l'organe d'administration.

* Article 5 des statuts (Membres effectifs) : *Sur proposition de l'organe d'administration, l'Assemblée Générale, qui jouit à cet égard d'une liberté absolue d'appréciation, pourra déroger à ces conditions en cas de nécessité.*

Les élections se font au scrutin secret et à la majorité simple des suffrages. En cas de parité de voix, c'est le plus ancien des deux candidats qui est élu.

Si un membre élu du Comité exécutif cesse de remplir ses fonctions au cours de l'exercice, le Comité peut, par décision unanime, choisir un autre membre pour achever son mandat.

Si un membre de l'organe d'administration cesse de remplir ses fonctions au cours de l'exercice, celles-ci pourront être reprises par un autre administrateur.

Tout membre de l'organe d'administration ou du Comité qui cesse ses fonctions est tenu de remettre sans délai à son successeur les objets appartenant au Cercle dont il est dépositaire.

STATUTS

TITRE VI – COMITE EXECUTIF

Article 18 – La coordination des diverses activités du Cercle Pégase est assumée par un Comité exécutif, dont la composition et le fonctionnement sont fixés par le Règlement d'ordre intérieur. Il pourra également s'occuper d'autres tâches générales qui n'entrent pas en conflit avec les prérogatives des administrateurs et de la personne en charge de la gestion journalière.

A VOS AGENDAS !



SEJOUR FAGNARD DU SAMEDI 8 AU DIMANCHE 9 FEVRIER 2025
- COMPLET

Info: Patrick BAIRIN (patrick.bairin@cerclepegase.be ou 0476 66 85 74 et sur notre site, www.cerlepegase.be).



DIMANCHE 7 – SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025

Voyage annuel – Le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Info : Patrick BAIRIN (patrick.bairin@cerclepegase.be ou 0476 66 85 74) et sur notre site, www.cerlepegase.be.

SOUS LA LOUPE



BABELCAFÉ

Raymond KEGELS (0475 24 55 58) vous convie à un babelcafé **le jeudi 30 janvier** à partir de 18h à la taverne « **Mokafé** », galerie de la Reine ou Saint Hubert à 1000 Bruxelles. Venez nous rejoindre pour prendre un verre, échanger, papoter, discuter de nos projets de randos ... Bref, venez babbeler avec nous.



SOIREE BOWLING

Vendredi 10 janvier 2025 : Bowling au Crosly suivi d'un resto à proximité.

Début des parties vers 19h00.

A défaut de réveillon, c'est l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial en ce début d'année. RV à 18h45 au bar du Crosly. Bd De L'Empereur 36 à 1000 Bruxelles (près de la Gare Centrale et du Grand Sablon) - <http://www.crosly.be/FR/localisation.html>. Tél. 02 512 08 74. Attention : les soirs de WE, le Crosly n'accepte pas les réservations ! Ensuite, possibilité de nous rejoindre pour manger dans un resto des environs.

Prix : à voir sur place et varie selon la salle ou le rooftop.

Merci de prévenir Yves (tél. 0476/399.125 ou yves.verschoren@cerclepegase.be) de votre participation.

PEGASE et VOUS

Que vous fréquentiez Pégase depuis des lustres ou depuis peu vous avez probablement une histoire ou une anecdote à raconter, un souvenir inédit à communiquer, une rando truculente à relater, un coup de cœur à signaler ou toute autre chose à faire découvrir aux Pégaseux.

Cette rubrique vous en offre l'occasion, elle est la vôtre pour partager de bons moments avec tous les Pégaseux.

Nous attendons vos récits avec impatience et bienveillante curiosité (anca.cucu[AT]cerclepegase.be)

En route vers Pepingen...

Il y a environ 2 ans, Jacqueline Mathieux et moi-même partîmes en reconnaissance avec Josiane Goddevriendt qui devait piloter une marche deux semaines plus tard.

Nous voilà donc arrivées à Leerbeek, en route vers Pepingen. Au début, tout se passa pour le mieux. Nous empruntâmes de bucoliques petits chemins, loin du bruit de la ville. Au bout d'un certain temps, Josiane examina sa carte munie de *knooppunten* car normalement, nous aurions dû avoir des indications relatives aux différentes directions possibles. Nous étions désorientées et à midi, force fut de constater que nous n'avions quasiment pas progressé. Il était temps de nous diriger vers un café tout proche qui accueillait régulièrement des Pégaseux pour le pique-nique.

Quelques minutes plus tard, nous aperçûmes tapi dans l'herbe une forme brune et allongée. Il s'agissait d'un poteau indicateur. Une tempête avait sévi quelques jours auparavant, balayant pas mal d'objets sur son passage. Nous parvînmes à remettre le poteau en position verticale. Nous n'étions pas tirées d'affaires pour autant car nous ignorions comment l'orienter dans la bonne direction. Au bout de quelques secondes, nous n'eûmes d'autre choix que de le remettre en position horizontale. Qu'à cela tienne : il y aurait certainement au café une personne bien avisée pour nous indiquer la route à suivre. Il s'avéra que ni les clients ni le tenancier ne purent nous aider, préférant à priori aux bienfaits de la marche le foot et les bonnes bières belges.

Après le pique-nique, je quittai mes deux compagnes. Elles finirent par trouver la route vers Pepingen. Quinze jours plus tard, une très belle marche pilotée par Josiane put avoir lieu pour le plus grand bonheur des nombreux Pégaseux présents.

Espérons qu'à présent le pieu est à nouveau bien ancré dans le sol, histoire d'éviter aux pilotes partis en reconnaissance de tourner en rond.

Mireille GRASSER



Pour imprimer votre bulletin Pégase : les Espaces publics numériques (E.P.N.)

Une suggestion de Sabine Cahuzac, membre de Pégase: pour les membres qui ne reçoivent pas électroniquement le bulletin, il existe à Bruxelles des Espaces publics numériques (E.P.N.) avec la plupart du temps possibilité d'imprimer (quelquefois gratuitement). De plus, une personne est sur place, disponible pour aider.

A toutes fins utiles, veuillez trouver ci-dessous les liens pour :

la liste des E.P.N.

<https://www.bruxelles.be/espaces-publics-numeriques-e-p-n>

la carte des E.P.N.

<https://caban.be/?lang=fr>



SORTIES CYCLISTES DE JANVIER

Responsable - Renaat JESPERS: renaat.jespers[AT]cerclepegase.be

Nous vous conseillons vivement de porter un casque et de vous munir d'une chambre à air.

Les groupes cyclistes sont limités à 15 personnes. Il est absolument nécessaire de s'inscrire auprès du pilote.

En hiver les sorties cyclistes hebdomadaires sont suspendues. Vos pilotes cyclistes mettent à profit cette période d'hibernation pour préparer de nouvelles sorties pour la reprise des activités dès les premiers jours de beau temps en mars.

Si la météo est favorable, il est possible que nos pilotes cyclistes sortent de leur tanière pour nous proposer une sortie de dernière minute.

Consultez régulièrement notre site www.cerlepegase.be.



SORTIES DES MERCREDIS DE JANVIER

Pour info :

12 km - Robertine CLARK : robertine.clark[AT]cerclepegase.be

18 km – Richard DAVAL : richard.daval[AT]cerclepegase.be

25 km – Christine HAUBURSIN : christine.haubursin[AT]cerclepegase.be

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/h

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

NB : PNI = pique-nique intégral

Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.

En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote. Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif !!!

8 12 km – L – Agnès DEGOUY (0487 27 84 70) Départ à 10h30 depuis l'arrêt De Lijn Van Cauwelaert à **Anvers (Linkeroever)** Train en direction d'Anvers Central à 9h25 de la gare de Bruxelles Central (9h20 à Bruxelles Midi, 9h33 à Bruxelles Nord), arrivée à Anvers à 10h07, puis pré-métro De Lijn direction Linkeroever jusque Van Cauwelaert. Dans l'environnement champêtre d'Anvers, sur la rive gauche de l'Escaut et retour à pied jusqu'à la gare, par le tunnel St Anne sous l'Escaut et les rues piétonnes d'Anvers. **PN** au manège Alberdienst, **Sint Annastrand 2**

18 km – S – Rudi DE MOOR (0469 25 43 23) Départ à 10h15 de **Hoegaarden** (parking aisé sur la place à 500 m de l'arrêt du bus. Sauf avis contraire la balade commencera là). Départ de la gare de Bruxelles Midi à 9h11 en direction de Genk (Bruxelles Central à 9h16, Bruxelles Nord à 9h22, Louvain à 9h42), Tirlemont à 9h54. Bus De Lijn 62 quai 2 à 10h01 direction Geldenaken. Arrivée à Hoegaarden Hoek Doelstraat arrêt 307108 à 10h13. **PN** au café « Bij Odette » 14 Sint-Ermelindisstraat, **Meldert**

23 km – S – Michèle GUESSE (02 465 93 34 ou 0477 62 24 84)) Réunion à la gare de Bruxelles Central à 8h45. Départ en train à 9h01 (Bruxelles Nord à 9h08) pour Louvain où bus De Lijn 1 (quai 7) à 9h34 pour **Kessel-Lo**. Arrivée à 9h44. Kessel-Lo – Kortrijk-Dutsel – château de Horst – **Nieuwrode (PN)** – St Jobsweg – Wijngaardberg – Wezemaal. Retour en train à 15h55 (via Louvain). Arrivée Bruxelles Central à 16h42 (Bruxelles Nord à 16h36)

15 12 km – L – Eddy BLOCKMANS (0473 65 13 07) Départ à 10h25 de l'arrêt Fonteinstraat du bus De Lijn 136 à **Rhode-St-Genèse**. Bus De Lijn 136 : Anderlecht Prince de Liège à 9h16, gare de Bruxelles Midi quai 14 à 9h33, arrivée à Fonteinstraat à 10h20. **PN Dworp De Zwaan**. Parking possible au cimetière de Rhode-St-Genèse. Possibilité de quitter au PN, bus De Lijn R53 et R55

18 km – M – Patrick MAERTEN (0477 94 94 43) Départ à 9h45 de **Itterbeek** Rollestraat (église de Sint-Anna-Pede). Bus De Lijn 118 à 9h13 à la gare de Bruxelles Midi quai 10, arrivée à l'arrêt St-Anna-Pede kerk à 9h43. **PN** au café « De Pajot » - Donkerstraat, 26, 1750 **Gaasbeek** (02 532 47 70)

23 km – S – Arlette CUREZ (0479 81 72 01). Réunion à la gare de Bruxelles Central à 7h30. Départ en train à 7h43 (Bruxelles Midi à 7h50) pour **Knokke**. Arrivée à 9h15. Knokke – Koningsbos – **Zwin (PNI sous abri)** – Sluis. Retour en bus De Lijn 42 à 15h58 pour Bruges (A. 16h40) où train à 16h58 pour Bruxelles. Arrivée Bruxelles Central à 18h00 (Bruxelles Midi à 17h56). NB : La pilote prend le train à la gare de Bruxelles Midi et monte dans la 3^{ème} voiture

22 12 km – L – Michèle AERTSENS (02 424 33 24) **Laarbeekbos** - Départ à 10h30 de la gare de Jette - bus 14, 88 ; tram 19 et à 5 min. trams 51, 62 et 93. **PN à Wemmel** au « Sporthal Fame », Dijk 34, Possibilité de quitter au PN

18 km – S – Béatrice VANDERELST (0499 39 10 98) Départ de la gare d'**Hennuyères** à 10h10 (parking aisé). Train en direction de Braine-le-Comte à 9h23 à la gare de Bruxelles Nord (Bruxelles Central à 9h27, Bruxelles Midi à 9h34). Arrivée à Hennuyères à 10h05. **PN** au Yachtclub à **Ittre** (soupe commandée pour les amateurs)

26 km – R – Jean-Pierre DEKENS (0497 88 37 38). Réunion à la gare de Bruxelles Central à 8h10. Départ en train à 8h23 (Bruxelles Nord à 8h30) pour **Schoonaarde** (via Termonde D. 9h03). Arrivée à 9h11. Schoonaarde – Brede Schoren – Meerskant – Nederkouter – **Berlare (PN, km 15)** – Park Niewdonk – Schoonaarde. Retour en train à 17h09 (via Termonde). Arrivée à Bruxelles Central à 18h11 (Bruxelles Nord à 18h08)

29 12 km – L – Carine VASSART (0497 44 13 81) **Maransart** – Couture-Saint-Germain – Lasne (balade en boucle). Réunion à Delta pour prendre à 8h48 le bus Express E11 vers la gare des bus TEC à Wavre puis à 9h35, quai 5, le bus 36 vers Braine-l'Alleud. Départ de la rando à 10h15 de l'arrêt TEC Maransart Aywiers. Parking à proximité. **PN** au centre sportif de **Lasne**. Possibilité de quitter au PN. Bus TEC 36 (arrêt Village, Rue de l'Église) vers la gare des bus de Wavre ou vers la gare de Braine-l'Alleud.

20 km – S – Richard DAVAL (0477 42 07 69) Départ à 10h40 de la gare de **Profondsart**. Parking gratuit à la gare. Train S8 6558 vers Louvain-La-Neuve à la gare de Bruxelles Midi à 9h48 (Bruxelles Central à 9h52 Nord à 9h58). **PN** au centre sportif de **Lasne**, route d'Ohain 9A, 1380 Lasne. Retour à l'heure ..22

25 km – R – Brigitte COLLARD (0495 92 30 02). Réunion à la gare de Bruxelles Central à 8h40. Départ en train (direction Braine-le-Comte) à 8h56 (Bruxelles Nord à 8h52, Bruxelles Midi à 9h03) pour **Hennuyères**. Arrivée à 9h34. Hennuyères – Rebecq – Quenast – **Virginal (PN)** – Bois de l'Houssière – Hennuyères. Retour en train à 15h57 ou 16h28. Arrivée à Bruxelles Central à 16h32 ou 17h03. NB : La pilote monte à la gare de Bruxelles Midi dans la 3^{ème} voiture

SORTIES DES SAMEDIS DE JANVIER



Pour info :

Speedos – Robertine CLARK : robertine.clark[AT]cerclepegase.be

Butineurs – Marion SCHUBERTH : marion.schuberth[AT]cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30.

Marches sportives circulaires d'environ 10 km. Allure de marche soutenue de 4 à 4,5 km/h

Marche des butineurs d'environ 6 à 7 km, également circulaire sauf mention contraire, parfois avec commentaires, allure plus modérée.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.

- 4 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à **Auderghem-Trois Couleurs**, angle avenue de Tervueren/avenue I.Gérard (tram 44 arrêt Trois Couleurs)

En alternative, **Christiane CLOETENS** (0478 47 00 62) propose une promenade en ligne à Woluwe-Saint-Lambert (parcs et quartier). Départ devant l'entrée principale du **Parc Georges Henri**, Square Meudon, à Woluwe-Saint-Lambert (Bus 28, 80, 27 - arrêt Meudon- et 29 arrêt Speeckaert, métro ligne 1, arrêt Gribaumont). Retour au **Woluwe Shopping Center**, Boulevard de la Woluwe 70 (Bus 29, 42, 45 - tram 8 et métro ligne 1 - station Roodebeek)

- 11 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à la **gare de Boitsfort** (tram 8, arrêt Boitsfort-Gare)

En alternative, **Jacqueline THISSEN** (0478 22 83 23) propose une balade de butineurs au départ de la **Place Wiener** (tram 8, bus 17, 95)

- 18 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à **Tervuren-Parc** (terminus du tram 44)

En alternative, **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) propose une balade de butineurs au départ du **cimetière d'Anderlecht** (métro 5 station Eddy Merckx)

- 25 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à la **place Wiener** à 1170 Boitsfort, devant la maison communale (tram 8, bus 17 et 95, arrêt Wiener)

En alternative, **Gérard WOLF** (0479 69 73 99) propose une balade architecturale à Forest. RV **avenue Molière 124** à 1190 Forest (Trams 4, 7, 92 et bus 10, arrêt Vanderkindere). Court commentaire devant 16 maisons de style. Arrivée : **place Albert** (tram 4, 10, 18 et bus 37, 48 et 54)



SORTIES DES DIMANCHES DE JANVIER

Pour info : Yves VERSCHOREN (0476 39 91 25) ou [yvesl.verschoren\[AT\]cerclepegase.be](mailto:yvesl.verschoren[AT]cerclepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement pour toutes les randonnées.

En cas de **conditions météorologiques défavorables** (tempête canicule...), veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.

Veuillez **consulter le site la veille du jour de la randonnée** pour connaître les éventuels changements liés à des imprévus.

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

NB : **PNI** = pique-nique intégral

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

5 20 km – S – Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h). **De Erembodegem à Asse**. RV à 8h40 à la gare de Bruxelles Central et départ du train à 9h06 pour Erembodegem (direction Aalst) (Bruxelles-Nord à 9h12, Jette à 9h20), arrivée à Erembodegem à 9h52. Erembodegem, Overhamme, Zandberg, Moorsel, **Meldert (PN)**, Kravaalbos, Asse-ter-Heide, Asse. Retour en train de Asse : ..h 33

12 18 km– S – Yves VERSCHOREN (0476 39 91 25 ou [yves.verschoren\[AT\]cerclepegase.be](mailto:yves.verschoren[AT]cerclepegase.be)). **Le plateau des Hautes Fagnes (Baraque Michel – Botrange – Fagne Wallonne)**. RV à la gare de Bruxelles Central à 7h40. Départ du train pour Verviers Central (dir. Eupen) à 8h01, arrivée à Verviers Central à 9h22 et bus 390 à 9h45 (dir. Rocherath) pour la Baraque Michel, arrivée à 10h09. Baraque-Michel, Chapelle Fishback, Mont-Rigi, Fagne de la Poleur, Signal de Botrange, **Centre Nature de Botrange (PN – distributeur de boissons)**, et retour par la Fagne Wallonne vers la Baraque-Michel. Retour de la Baraque-Michel en bus : E23 à 16h45 vers Eupen ou 390 à 16h55 vers Verviers. Billet WE ou standard Multi vers Eupen (et achat sur place du ticket TEC). Train à Eupen : ..h17 ou Verviers-Central : ..h38, arrivée à Bruxelles Central : (+ 1 h)55.

Alternative si retard du train ou conditions météo défavorables (dans le même kilométrage) :

- **1) Hockai – Spa** : à Verviers-Central : bus 395 de 9h40 ou 11h40 vers **Hockai (± 30 min : PN au café ardennais)** et retour vers Spa par le bois de Nivezé ou le Ravel ;
- **2) Circulaire au départ d'Eupen (PNI)**

19 25 km – S – Laurent VAN CANEGHEM (0477 43 02 83 ou laurent.vancaneghem[AT]gmail.com). **Uccle – Dworp - Uccle**. RV à Uccle-Stalle à 8h50 au terminus du tram 4. Départ à 9h direction Alseberg, puis **Dworp (PN)**, Beersel, Drogenbos et Uccle au terminus du tram 4

26 17/18 km – M – André JONAS (0494 76 69 18). **Randonnée circulaire en Brabant Flamand**. Départ à 10h30 de la station de métro Erasme à Anderlecht, château et parc du Groenenberg, **PN à Gaasbeek**, au café « De Pajot », Donkerstraat 26

ARTICLE(S) D'INTERET GENERAL

Dans l'amitié des arbres

« J'ai plus appris dans les forêts que dans les livres. Mes plus grands maîtres sont le chêne et le hêtre. »

Bernard de Clairvaux

« Certains me croient muet, murmure l'arbre. C'est qu'ils n'ont pas l'ouïe fine et le cœur à l'écoute. »

Eugene Guillevic

Lors du tout premier printemps de la Terre, l'Arbre fut pionnier ! Dans l'Egypte ancienne, il est dit qu'au début des temps existait un marécage aux eaux épaisses, riche de toutes les semences de possibles : le « Noun ». Et là, avant que le monde fut monde, existait le végétal. Patiemment, amoureusement, le végétal va conquérir la terre et le ciel, rendre l'air respirable et nous voilà aujourd'hui.

L'Arbre était là avant nous, il est là pendant nous et il sera là après nous. Si l'arbre a quelque chose de l'éternité, nous avons la mobilité. « L'homme est un arbre qui marche ! » dit un proverbe iroquois.

L'Arbre qui donne le bois accompagne toute notre vie depuis le berceau jusqu'au « costume du sapin », est-il plus fidèle ami ? Le plancher où je marche est la forêt couchée, la table où j'écris est la branche où l'oiseau a chanté et quand



j'allumerai le poêle, le bois me réchauffera par les soleils accumulés dans ses fibres. L'Arbre est le lien entre le sombre de la terre où plongent ses racines et la lumière du ciel où s'épanouissent ses branches. L'Arbre marque le passage du temps, la roue des saisons : il est beauté, calme et harmonie : il est le gardien de la Vie. « Auprès de mon arbre, je vivais heureux » chante Georges Brassens. Mais que faut-il apprendre de ce conte populaire ? « Quand le fer est arrivé sur la terre, les arbres ont pris peur. Aussi forts, aussi puissants soient-ils, les arbres se sont mis à trembler : avec le fer on fera la hache et la hache sera la mort pour nous, les arbres ! Et le fer de dire : Vous les arbres, vous n'avez rien à craindre. Si aucun de vous ne donne le bois qui fera le manche de l'outil, la hache n'existera pas. Mais si un seul de vous trahit et donne le bois, alors ce sera la mort pour vous ! »



Mais qui manie la hache est bien plus violent encore ? Lors de l'éradication des épicéas, j'ai assisté au travail brutal d'un engin monstrueux. En moins de deux minutes, l'épicéa était arraché, dépouillé de ses branches et jeté sur le tas. Il n'a pas fallu deux heures pour réduire cette parcelle en bordure du GR 577 en une friche au sol défoncé : quelle puissance destructrice !

Si l'Arbre nous a confié la tâche d'être les gardiens de la vie, n'est-ce pas une tâche trop lourde pour nous ? Quand j'étais enfant au pays de Herve, mon grand-père, Joseph, m'invitait à la balade. Devant un chêne, il me dit : « Tu vois, Joel, les branches de l'arbre sont les racines du ciel. L'arbre retient le ciel auprès de nous. Imagine que le ciel s'éloigne de la terre, nous serions perdus ! » A l'époque j'étais malin et j'ai dit : « Grand-père, je comprends que sous la terre les racines soient toutes tordues en se faufilant autour des cailloux et des obstacles, mais pourquoi les racines du ciel ne sont pas toutes droites ? ». Et mon grand-père de conclure : « Tu sais, même dans la lumière, ce n'est pas facile de trouver son chemin... ».

Dans les années 1950, mon grand-père ne pouvait pas prévoir le développement des GR et que, portant le balisage, l'amitié des arbres nous indiquerait le chemin... La joie qui m'envahit quand je pars en randonnée, n'est-ce pas le bonheur des retrouvailles avec la bienveillance des arbres ?

Joël SMETS, publié dans le magazine *GR Sentiers* n° 234, printemps 2022

Photos : Jacqueline THISSEN

CARNET NOIR

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès du comédien **André SIMON**, que les « Randoplussiens » ont bien connu. Nous présentons nos plus sincères condoléances aux membres de sa famille.



Lignes de conduite lors de nos sorties avec Pégase

- **Responsabilité.** Le Cercle Pégase ASBL existe grâce à la participation d'organisateur·s bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques.
(voir <https://www.cerclepegase.be/cerclepegase.htm#responsabilite>)
- Lors des **PN ou autres pauses dans un établissement**, il est **OBLIGATOIRE** de commander une boisson ! Nous sommes heureux d'être accueillis dans ces lieux et devons respecter le commerce. Et, soyez sympas, ne sortez pas votre gourde du sac à dos.
- Les animaux ne sont pas admis.
- **Photos.** Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes.
- **Sécurité routière.** Trop souvent nous avons tendance à nous disperser et ainsi à nous mettre, tout comme les autres usagers de la route, en danger.
Petit rappel (sur base de code de la route relatifs aux piétons) :
 - Lorsque les randonneurs empruntent la chaussée, ils doivent se tenir le plus près possible du bord de celle-ci, tous du même côté (de préférence du côté gauche dans le sens de leur marche, sauf circonstances exceptionnelles). En tout cas, toujours suivre les directives du pilote.
 - Lorsque les randonneurs empruntent la piste cyclable, ils doivent céder le passage aux usagers de bicyclettes et de cyclomoteurs.
 - Les cyclistes doivent TOUJOURS rouler à droite, de préférence en file indienne.



CERCLE PEGASE asbl

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.

<https://www.cerclepegase.be>

SUIVEZ-NOUS



<https://www.facebook.com/cerclepegase>



<https://www.youtube.com/c/CerclepegaseBerandonnees>